

PROCÈS-VERBAL

3^e réunion

Le lundi 27 avril 2009

Salle Maurice-Vincent (local B1-3002) du Pavillon Georges-Cabana

La réunion s'ouvre et le P^r Martin Buteau agit à titre de secrétaire.

Les membres suivants sont présents :

P ^r Jacques Beauvais, vice-recteur	M. Carl Gladu-Léger
P ^r Martin Buteau, secrétaire général	M. Daniel Grégoire
P ^r Denis Marceau, vice-recteur	M. Sylvain Guertin
P ^r Louis Marquis, vice-recteur	P ^r John Ingham
P ^r Alain Webster, vice-recteur	P ^r Kenneth C. Johns
M ^{me} Marie-France Bélanger	M. Nicolas Lemay
M. Normand W. Bernier	P ^r Luc Lavoie
M. Pierre Bilodeau	M. Robert Rodrigue
M. Jean-François Carrier	M. Maurice St-Louis
M. Gilles Côté	P ^{re} Armande Saint-Jean
M. Gilles Daoust	M. Mario Scali
M ^{me} Patricia Gauthier	P ^r Hervé Walti

Les membres suivants se sont excusés :

P ^r Bruno-Marie Béchard, recteur	M. Gil Rémillard, président
M. Daniel Gaucher	M. Jean-François Wehrung

M. Robert Rodrigue quitte au cours de la résolution CA-2009-04-27-07.

CA-2009-04-27-01

Nomination d'un président d'assemblée

Sur proposition régulière, le conseil d'administration nomme à l'unanimité M. Normand W. Bernier à titre de président d'assemblée.

CA-2009-04-27-02

Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition régulière, le conseil d'administration adopte à l'unanimité l'ordre du jour, tel qu'il apparaît à l'avis de convocation annexé au présent procès-verbal, après avoir :

- retiré le point 4. *Communication du recteur*,
- ajouté le point 16.1.1 *Programme de collaboration universités-collèges – première édition 2008-2009 – résultats*.

CA-2009-04-27-03

Adoption du procès-verbal de la réunion du 30 mars 2009

Le secrétaire général informe le conseil des modifications suivantes déjà intégrées au projet de procès-verbal transmis aux membres à l'avance :

Résolution CA-2009-03-30-04 – les mots suivants ont été ajoutés à la fin de la résolution « sous réserve de la confirmation par le chancelier ».

Résolution CA-2009-03-30-12 – les deux puces suivantes :

- l'application de cette majoration rétroactivement au 31 août 2008 pour l'Université de sorte que la portion des participantes et participants soit également couverte;
- la majoration de 0,26% du niveau des cotisations des participantes et participants et de réduire d'autant le niveau de cotisation de l'Université au volet à cotisations déterminées du régime pour compenser le paiement rétroactif assumé en entier par l'Université.

ont été remplacées par la suivante :

- l'application de cette majoration rétroactivement au 31 août 2008, sachant que cette majoration est assumée dans un premier temps par l'Université et que la portion des participantes et participants sera remboursée ultérieurement par une augmentation des cotisations des participantes et participants de 0,26%.

Résolution CA-2009-03-30-13 – la résolution suivante :

« Sur proposition régulière et à l'unanimité, à la recommandation du Comité de retraite, le conseil d'administration modifie l'article A 3.3 du *Règlement du Régime de retraite des employées et des employés de l'Université de Sherbrooke* (Règlement 2575-003), afin d'assurer une meilleure continuité au sein du Comité de retraite »

a été remplacée par la suivante :

Sur proposition régulière et à l'unanimité, à la recommandation du comité de retraite, le conseil d'administration modifie l'article A 3.3 du *Règlement du régime de retraite des employées et des employés de l'Université de Sherbrooke* (Règlement 2575-003) en remplaçant les mots suivants :

« Sauf pour le membre du personnel du Service des ressources humaines, les membres du comité sont nommés pour un mandat d'un terme de trois ans renouvelable deux fois seulement de façon continue. Après une période d'absence de trois ans, le membre est à nouveau admissible pour un mandat renouvelable de même manière »

par les mots suivants :

« Les membres du comité sont nommés pour un mandat d'un terme de trois ans renouvelable deux fois seulement de façon continue. Après une période d'absence de trois ans, le membre est à nouveau admissible pour un mandat renouvelable de même manière. Toutefois, cette limitation ne s'applique pas pour les personnes suivantes :

- le président ou la présidente du comité de retraite et le directeur ou la directrice du Service des ressources humaines et financières, ces personnes étant nommées par le conseil d'administration;
- la personne des ressources humaines et financières nommée par le comité de direction et dont la nomination est ratifiée par le conseil d'administration ».

(Document en annexe)

Résolution CA-2009-03-30-14 – la puce suivante :

- accepte que l'Université de Sherbrooke cautionne un prêt consenti à la Coopérative de solidarité Café CAUS pour une somme totale pouvant atteindre 900 000 \$, moyennant l'obtention de garanties appropriées et la participation d'une personne désignée par le comité de direction au conseil d'administration de la Coopérative de solidarité Café CAUS pour la durée de l'entente contractuelle;

a été remplacée par la suivante :

- accepte que l'Université de Sherbrooke cautionne un prêt consenti à la Coopérative de solidarité Café CAUS pour une somme totale pouvant atteindre 900 000 \$, moyennant l'obtention de garanties appropriées et une participation adéquate au conseil d'administration de la Coopérative de solidarité Café CAUS pour la durée de l'entente contractuelle;

Sur proposition régulière et à l'unanimité, les membres présents à la réunion du 30 mars 2009 adoptent le procès-verbal de cette réunion, tel qu'il a été soumis aux membres à l'avance.

CA-2009-04-27-04

Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 30 mars 2009

Résolution CA-2009-03-30-07 – Le vice-recteur à la recherche fait un rapport des activités du Bureau de liaison entreprises-Université (BLEU), notamment sur les redevances payées à l'Université, la taille du service et précise son mandat.

VICE-RECTORAT AUX ÉTUDES

CA-2009-04-27-05

Recommandations du conseil universitaire – rapport du vice-recteur aux études

Sur proposition régulière et à l'unanimité, à la recommandation du conseil universitaire, le conseil d'administration approuve :

- la modification du programme de baccalauréat en adaptation scolaire et sociale de la Faculté d'éducation et, à cet effet, adopte la fiche signalétique, telle qu'elle apparaît en annexe, et autorise la mise en œuvre du programme modifié à compter du trimestre d'automne 2009;
- la modification des programmes de baccalauréat en génie biotechnologique, de baccalauréat en génie chimique, de baccalauréat en génie civil, de baccalauréat en génie électrique, de baccalauréat en génie informatique, de baccalauréat en génie mécanique, de maîtrise en génie aérospatial, de maîtrise en génie chimique, de maîtrise en génie civil, de maîtrise en génie électrique et de maîtrise en génie mécanique de la Faculté de génie et, à cet effet, adopte les fiches signalétiques, telles qu'elles apparaissent en annexe, et autorise la mise en œuvre des programmes modifiés à compter du trimestre d'automne 2009;
- la fermeture immédiate du certificat en soins infirmiers, étant entendu que les étudiantes et les étudiants encore inscrits pourront terminer leur programme.

CA-2009-04-27-06

Plateforme virtuelle de suivi des parcours de développement individuel des stagiaires – Innovarium : Technologie & Apprentissage inc. – entente de principe – approbation

M. Denis-Robert Élias, directeur du Service des stages et du placement, ainsi que M^{mes} Julie Désilets, coordonnatrice et chef de projet, et Carole Beauséjour, conseillère en orientation, sont invités pour la présentation de ce point.

Le conseil demande au comité de direction de faire rapport du contrat qui sera conclu avec Innovarium : Technologie & Apprentissage inc.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration remplace les mots « l'entente intervenue » par « l'entente de principe » dans la recommandation.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, à la recommandation du comité de direction, le conseil d'administration :

- approuve l'entente de principe avec Innovarium : Technologie & Apprentissage inc. relativement à l'utilisation de la plateforme virtuelle de suivi des parcours de développement individuel des stagiaires;

- autorise le comité de direction à conclure le contrat d'une durée de quatre ans et les ententes qui en découleront.

(Document en annexe)

VICE-RECTORAT AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES ET À LA FORMATION CONTINUE

CA-2009-04-27-07

Recommandations du conseil universitaire – rapport du vice-recteur aux études supérieures et à la formation continue

Le vice-recteur aux études supérieures et à la formation continue informe le conseil qu'à la recommandation relative à la modification des programmes de maîtrise en informatique et de maîtrise en génie logiciel, il faut enlever les mots « du Centre universitaire de formation en technologies de l'information avec la collaboration ».

Sur proposition régulière et à l'unanimité, à la recommandation du conseil universitaire, le conseil d'administration approuve :

- le plan de réalisation des recommandations issues de l'évaluation périodique des programmes de maîtrise en biologie (cheminements de type recherche) et de doctorat en biologie, tel qu'il est présenté en annexe, mandate le comité de direction pour adapter le plan de réalisation des recommandations en tenant compte notamment des ressources disponibles, et confie à la Faculté des sciences la responsabilité d'assurer les suites appropriées à ce plan;
- le plan de réalisation des recommandations issues de l'évaluation périodique du programme de maîtrise en génie chimique, tel qu'il est présenté en annexe, mandate le comité de direction pour adapter le plan de réalisation des recommandations en tenant compte notamment des ressources disponibles, et confie à la Faculté de génie la responsabilité d'assurer les suites appropriées à ce plan;
- la modification des programmes de maîtrise en informatique et de maîtrise en génie logiciel de la Faculté des sciences, et, à cet effet, adopte les fiche signalétiques, telles qu'elles apparaissent en annexe, et autorise la mise en œuvre des programmes modifiés à compter du trimestre d'été 2009;
- la modification des programmes de doctorat en administration et de diplôme de 3^e cycle en administration de la Faculté d'administration et, à cet effet, adopte les fiches signalétiques, telles qu'elles apparaissent en annexe, et autorise la mise en œuvre des programmes modifiés à compter du trimestre d'automne 2009;
- la création du microprogramme de 2^e cycle en stratégie de l'intelligence d'affaires de la Faculté d'administration et, à cet effet, adopte la fiche signalétique, telle qu'elle apparaît en annexe, et autorise la mise en œuvre du programme à compter du trimestre d'automne 2009.

VICE-RECTORAT À LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE

CA-2009-04-27-08

Service des ressources humaines et financières – *Mission, mandat, structure* – adoption

Service des finances – *Mission, mandat, structure* – abrogation

Service des ressources humaines – *Mission, mandat, structure* – abrogation

Sur proposition régulière et à l'unanimité, à la recommandation du comité de direction, le conseil d'administration :

- adopte le nouvel énoncé de *Mission, mandat, structure* du Service des ressources humaines et financières, tel qu'il apparaît en annexe 1;
- abroge le document *Mission, mandat, structure* du Service des finances, adopté le 28 août 2000, tel qu'il apparaît en annexe 2;
- abroge le document *Mission, mandat, structure* du Service des ressources humaines, adopté le 19 juin 2000, tel qu'il apparaît en annexe 3.

SECRETARIAT GÉNÉRAL

CA-2009-04-27-09

Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi – contrat d'affiliation – approbation – autorisation de signature

Sur proposition régulière et à l'unanimité, à la recommandation du comité de direction, le conseil d'administration :

- approuve le contrat d'affiliation entre le Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi et l'Université de Sherbrooke;
- autorise le recteur à signer, pour et au nom de l'Université, ledit contrat d'affiliation tel qu'il apparaît en annexe.

CA-2009-04-27-10

Hôpital Charles LeMoyne – conseil d'administration – représentante ou représentant de l'Université – désignation

Sur proposition régulière et à l'unanimité, à la recommandation du comité de direction, le conseil d'administration désigne le P^r Gilles Faust, doyen adjoint et vice-doyen aux ressources de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, à titre de représentant de l'Université au conseil d'administration de l'Hôpital Charles LeMoyne (document en annexe).

RAPPORTS ET INFORMATION

Secrétariat général

CA-2009-04-27-11

Comité de direction – procès-verbaux des réunions du mois de mars 2009

Le conseil d'administration reçoit les procès-verbaux des réunions du comité de direction du mois de mars 2009.

DIVERS

CA-2009-04-27-12

Programme de collaboration universités-collèges – première édition 2008-2009 – résultats

Le conseil d'administration reçoit du vice-recteur aux études et du vice-recteur à l'administration et au développement durable les résultats du concours *Programme de collaboration universités-collèges – première édition 2008-2009* du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

CA-2009-04-27-13

Date de la prochaine réunion

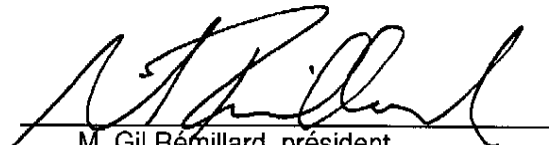
Conformément au calendrier des réunions prévues pour l'année universitaire 2008-2009, le conseil d'administration fixe la prochaine réunion ordinaire au lundi 25 mai 2009, sous réserve de modification par le président si les circonstances l'exigent.

CLÔTURE DE LA RÉUNION

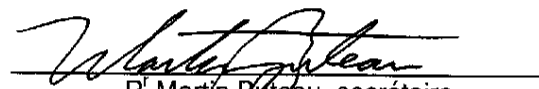
CA-2009-04-27-14
Clôture de la réunion

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration termine sa réunion.

Confirmé à la réunion du 25 mai 2009.



M. Gil Rémillard, président



P. Martin Bibeau, secrétaire